Bulletin communal

ÉCAUSSINNES

Trimestriel décembre 2018 50

ÉCAUSSINNES
CITÉ DE L'AMOUR

P.M.SOINS

Soins et prélèvements à domicile

Toilettes
Prise en charge palliative
Injections SC, IM, IV
Perfusions ou Port-à-Cath
Renouvellement de vos pansements
Enlèvement fils ou agrafes
Prises de sang, d'urines et de selles

BRAINE-LE-COMTE, SOIGNIES, ECAUSSINNES

Centrale téléphonique 064/28.50.45

VANDERSCHUEREN Esther 0489/66.61.39
GROSSMANN Eric 0489/66.62.54
LAMAURICE Johan 0478/67.28.34

Conventionnés toutes mutuelles

Institut HARMONIE
Soins esthétiques - Pédicure médicale
GSM 0478 22 56 67
rue Saint-Roch, 3 - 7190 Ecaussinnes

Entreprise Générale de Bâtiment
WALEM Serge
GSM 0497 793 898
Tél. 067 87 87 00
rue Jean Jaurès, 107A - 7190 Ecaussinnes

Protection de la Famille
Soins de Santé
Prêt Hypothécaire

CACP
Centre d'Assurances de Crédits et de Placements

Epargne
Transmission de Patrimoine
Protection du Patrimoine
Assurances professionnelles

CACP.BE

Edito

Madame, Monsieur,
Cher.e Concitoyen.ne,

Les élections du 14 octobre 2018 ont amené 21 Conseillers communaux à prêter serment le lundi 3 décembre 2018 pour les six prochaines années. Le nouveau Conseil communal est composé de quatre groupes, le groupe Ensemble[1] (10 conseillers), le groupe Vivre Écaussinnes[2] (5 conseillers), le groupe ÉCOLO[3] (4 conseillers) et le groupe En Marche pour Écaussinnes[4] (2 conseillers).

A partir de ce nouveau Conseil communal, un Collège a été désigné pour gérer la commune durant la prochaine mandature, à savoir jusque 2024. Ce Collège est composé comme suit :

- **Xavier DUPONT** : Bourgmestre, en charge des finances, de l'enseignement, de l'état-civil, de la fonction publique, de la police, de la zone de secours, du jumelage, de la laïcité et des cultes
- **Arnaud GUÉRARD** : 1er Echevin, en charge de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, de l'environnement, du climat – énergie et de la participation citoyenne
- **Véronique SGALLARI** : 2e Echevine, en charge du commerce, de l'emploi, du développement local, des petites et moyennes entreprises, de la petite enfance, des seniors, de la santé, de la personne handicapée, de l'agriculture et du bien-être animal
- **Dominique FAIGNART** : 3e Echevin, en charge de la culture, du folklore, des bibliothèques, du tourisme et du patrimoine
- **Philippe DUMORTIER** : 4e Echevin, en charge des travaux et de la mobilité
- **Julien SLUYS** : 5e Echevin, en charge de la jeunesse, du sport, de la communication, de la lutte contre les discriminations et de l'informatique
- **Muriel VAN PEETERSSEN** : Présidente du CPAS, en charge des affaires sociales et du logement

Dans les premiers mois de la nouvelle mandature, les membres du Collège communal présenteront le programme de politique générale du nouveau Collège. Nous vous en exposerons les grandes lignes prochainement.

En attendant, nous profitons de cette période de fin d'année pour vous souhaitez de réaliser, en 2019, un maximum de vos souhaits, tant sur le plan personnel que professionnel. Pour la commune d'Écaussinnes, 2019 devrait marquer le début des travaux de réhabilitation de l'ancien hospice de Sainte-Philomène, le début des travaux d'extension du CPAS ainsi que la réalisation des premiers aménagements de la ligne 106.

Votre Bourgmestre,
Xavier DUPONT

[1] Sébastien DESCHAMPS, Charles CORBISIER, Arnaud DE LAEVER, Bernard ROSSIGNOL, Pierre ROMPATO, Alexandra SAUVAGE, Julie VANDERVELDEN, Romain DEBLANDRE-STIRMAN, Geoffrey VALENNE et Catherine WALEM

[2] Xavier DUPONT, Dominique FAIGNART, Philippe DUMORTIER, Nathalie DECAMPS et Michel MONFORT

[3] Arnaud GUÉRARD, Vincent DIERICKX, Julien SLUYS et Jean-Philippe JAMINON

[4] Xavier GODEFROID et Véronique SGALLARI

Sommaire

Editorial 3

Une équipe à votre Service 4

Les commissions citoyennes de ma commune 6-7

Culture 8
Parade de Noël
Concert de Noël
Façades fleuries - Résultats
Concours féeries lumineuses
Place aux enfants
Goûter de la chandeleur
Ecaussinnes, Cité d'Arts 2018

Service Logement 12

Environnement 14
Objetif Zéro Déchet

Brèves du CPAS 14

Epidemik 16

Bal de la Présidente 16

Le Conseil Communal des Enfants 18

Editeur responsable :
Xavier DUPONT
Bourgmestre
Administration communale

Une équipe à votre service

XAVIER DUPONT

Bourgmestre (VÉ)

Compétences :
Finances – Enseignement - Etat-civil Fonction publique – Police - Zone de secours – Jumelage - Laïcité et cultes

xavier.dupont@ecaussinnes.be

ARNAUD GUÉRARD

1er Echevin (Ecolo)

Compétences :
Urbanisme - Aménagement du territoire – Environnement - Climat – Energie - Participation citoyenne

arnaud.guerard@ecaussinnes.be

VÉRONIQUE SGALLARI

2e Echevine (MR-CHE)

Compétences :
Commerce - Emploi - Développement local - Petites et moyennes entreprises - Petite enfance – Seniors – Santé - Personne handicapée - Agriculture - Bien-être animal

veronique.sgallari@ecaussinnes.be

DOMINIQUE FAIGNART

3e Echevin (VÉ)

Compétences :
Culture – Folklore – Bibliothèques Tourisme – Patrimoine

dominique.faignart@ecaussinnes.be

PHILIPPE DUMORTIER

4e Echevin (VÉ)

Compétences :
Travaux – Mobilité

philippe.dumortier@ecaussinnes.be

JULIEN SLUYS

5e Echevin (Ecolo)

Compétences :
Jeunesse – Sport – Communication - Lutte contre les discriminations - Informatique

julien.sluys@ecaussinnes.be

MURIEL VAN PEETERSSEN

Présidente du C.P.A.S. (Ecolo)
En charge des affaires sociales et du logement

muriel.vanpeeterssen@ecaussinnes.be

AB security
Votre partenaire en sécurité
ALARME INTRUSION - VIDÉOSURVEILLANCE
DÉTECTION INCENDIE - CONTRÔLE D'ACCÈS
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE - COFFRE-FORT
SECURITY
ALARM
AB SECURITY SPRL
NIVELLES-ECAUSSINNES
TÉL : 067 86 00 50
MAIL : INFO@ABSECURITY.BE
WWW.ABSECURITY.BE

TITRES-SERVICES
V-SERVICES
AIDE MENAGERE
SERVICE EXTERIEUR DE REPASSAGE
PREPARATION DES REPAS
LIVRAISON DE COURSES MENAGERES
Plus d'info ? Contactez Sylvie Roland
au 0478 94 04 66
v-services@hotmail.com
RUE JEAN JAURES 5 - 7190 ECAUSSINNES

Du café oui,
mais pas de bla-bla.
Votre argent mérite
un conseil en investissement
personnalisé.
Vous avez toute notre attention.
Crelan
Apportez vos
investissements,
repartez avec
100 €
CRELAN BRAINE-LE-COMTE
Rue de Mons, 9
7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : 067/ 55 47 12
brainelecomte@crelan.be
CRELAN SOIGNIES
Place verte, 17
7060 SOIGNIES
Tél : 067/ 34 78 80
soignies.placeverte@crelan.be

À vos besoins,
une solution !
pobra
Votre spécialiste
bois et pellets
Pensez
à vos entretiens
NOUVEAU :
POÊLE DE MASSE
Chauffage central
Poêlerie
Cheminées
Tubage
Sanitaire
Ventilation
Solaire
Nouveaux
modèles
En démonstration :
chaudières, inserts et poêles
Chemin de Guélenne 17 • 7060 SOIGNIES
(Z.I. derrière le Carrefour) • 067/553.056
Lundi - Samedi 10 à 17h
www.pobra.be

Les Commissions citoyennes dans ma commune

A l'approche de la mise en fonction de la nouvelle législature, voici un petit aperçu des commissions participatives qui existent à Ecaussinnes dans les matières « cadre de vie ».
Dans les prochains mois, certaines instances seront renouvelées, dès lors, les citoyens qui souhaitent mettre leurs idées et leur bon sens au service des projets sont invités à se manifester auprès des services urbanisme et environnement.

La **Commission Locale de Développement Rural** (CLDR) est impliquée dans **la mise en œuvre et le suivi des projets** du Programme de Développement Rural (PCDR). Ce programme fixe un certain nombre d'actions à réaliser d'ici 2021 pour **préserver et dynamiser la ruralité et améliorer le cadre de vie des habitants**. Exemples de projets en cours : la création d'une Maison multiservice, la réalisation d'un PréRAVeL, la valorisation des sentiers.

En tant que citoyen, est-il possible de rejoindre la CLDR ?

La CLDR compte 35 membres dont le quart est désigné par le Conseil communal et le reste représente la population. Pour rejoindre la CLDR vous pouvez prendre contact avec le service environnement par tél. ou par mail **avant le 4 janvier 2019**.

Associer

La **Commission Communale Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (C.C.A.T.M.)** **doit remettre son avis à l'autorité communale** sur toute une série de **permis d'urbanisme**, elle contribue activement à l'élaboration des outils de planification du territoire. Elle peut d'initiative être consultée ou se positionner sur d'autres dossiers liés au **développement territorial local et à la Mobilité**.

Participer

Une formation est-elle requise pour être membre de la C.C.A.T.M ?

Le but de la commission est de relater les intérêts et la vision des citoyens. **Aucune formation spécifique** n'est donc requise pour en faire partie.
Un appel au public sera lancé courant du mois de février !
Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la commune (www.ecaussinnes.be) ou contactez le service urbanisme au 067/49.13.95.

Echanger

Dialogue

La **Commission Sécurité Environnement du Zoning** permet depuis 25 ans des **échanges d'idées** entre les industriels, l'administration communale, les autorités régionales **et les citoyens** afin d'assurer une meilleure **qualité de vie** aux habitants.

Concrètement, que font les représentants des citoyens au sein de cette organe ?

Une fois tous les trimestres, les membres de la commission se réunissent afin d'assurer **une concertation sur les activités industrielles** présentes (problèmes, plaintes, moyens de lutte et de prévention en place…) et les développements futurs (nouvelles activités, extension des installations…) ainsi que sur les **études scientifiques de connaissance du milieu et du risque**. Une attention particulière est portée à la protection de l'environnement, des ressources naturelles et à la prévention des risques industriels.

Est-il possible d'être informé sur les activités de la commission ?

Les comptes rendus des réunions ainsi que les rapports sur l'état de l'environnement sont publiés sur le site communal. Tout citoyen peut également adresser une demande au service environnement pour recevoir la newsletter trimestrielle reprenant l'actualité et les informations sur le zoning.

Relayer l'info

Le **Plan Communal de la Nature** est une démarche volontaire et participative qui rassemble TOUS les acteurs locaux (mandataires, particuliers, agriculteurs, associations, écoles, comités de quartier) pour développer des projets en faveur de la nature et de la biodiversité sur la commune. Quelques exemples d'actions menées par les partenaires du PCDN : création du rucher communal, balades natures, animations dans les écoles, **création d'une mare et d'un potager dans des écoles**.

Envie de lancer ou de soutenir un projet ? N'hésitez pas à contacter
le service environnement au 067/49.13.95 ou environnement@ecaussinnes.be.

Mener des actions

Champs du ruisseau

Réveillez les Sens de Votre Jardin

Nicolas Gilet
Jardinier

Entretien & création divers dans le Respect de la Nature

Etang, zone humide, taille, élagage, abattage, prés fleuris, murs fleuris, rocailles, plantation adaptée…

0484/674.326
champsduruisseau@gmail.com
champsduruisseau.wixsite.com

CENTRE DE PRELEVEMENT ECAUSSINNES
Nous vous accueillons au **59A, rue Ernest Martel**
(à côté de solidaris) à Ecaussinnes
Pour vos prises de sang, pansements, injections, perfusions,…
Nous sommes ouverts les mercredis-jeudis et vendredis
de 07.30 à 10.30 (**sans** rendez-vous)
Vous pouvez nous suivre sur facebook.

Vous pouvez nous joindre au :
A-M Leherte : 0477/30.76.45 - Catherine Paul : 0476/83.74.70
Aline Perniaux : 0491/64.38.84

CONDITIONS SALON

Votre distributeur RENAULT à ECAUSSINNES

SPRL Garage FRANCQ
1, Av. de la Déportation 7190 ECAUSSINNES
Tél : 067/ 44 21 24

FUNERAILLES MAUCQ

FLEURS NATURELLES ET ARTIFICIELLES • POMPES FUNEBRES
Funérariums: Grand-Place 1 - Avenue de la Déportation 46
Bureaux et magasins : Rue A. Pouplier 24-16
7190 ECAUSSINNES - Tél. (067) 44 25 11 JOUR & NUIT

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Luc Wautié
se fera un plaisir de vous rencontrer.
0475 / 51 49 74

Place aux enfants 2018

Le samedi 20 octobre, la journée "Place aux Enfants" a ravi tous les participants.
Les enfants ont pu découvrir l'atelier de dessin, le musée du souvenir, la Croix-Rouge, la ferme écologique, le magasin bio, le dépôt-vente solidaire, l'ébéniste, la commune hospitalière, l'atelier de danse, la Maison de la Jeunesse, le magicien et le magasin de proximité.

Les communes participantes à « Place aux Enfants » mettent l'éclairage sur un thème commun.
Cette année : les 70 ans de la « Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ».
Photo prise au Musée du Souvenir des guerres.
Le devoir de mémoire, le « Plus jamais cela » qui a conduit les peuples à s'unir pour élaborer, il y a 70 ans la « Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ».

Nous remercions tous les enfants qui ont répondu à notre invitation, tous les hôtes d'un jour pour ces instants partagés et leur grande disponibilité, les accompagnateurs bénévoles qui encadrent et invitent les enfants à la curiosité, ainsi que tous ceux qui ont contribué à cette belle manifestation.
La matinée fut clôturée par un traditionnel lâcher de ballons.

"Place aux Enfants" est une organisation de l'Echevinat de la Jeunesse et du Citoyen, en collaboration et avec le soutien de la Province Hainaut Culture Tourisme - Secteur Education permanente et Jeunesse.

Goûter de la chandeleur

L'Echevinat des Seniors vous convie à une après-midi festive et conviviale en venant partager de savoureuses crêpes à l'occasion du 7e Goûter de la Chandeleur.

Celui-ci se déroulera le vendredi 1er février au Foyer Culturel de l'Avedelle entre 14h30 et 17h00. Ambiance musicale assurée.

Activité gratuite ! Inscriptions souhaitées pour le 23 janvier 2019 au plus tard. Un ramassage en car sera organisé, horaire communiqué à l'inscription. Informations : Service Seniors : 067/79.47.06 - francois.vanhove@ecaussinnes.be

Bienvenue à toutes et à tous !

Ecaussinnes, Cité d'Arts 2018

A l'occasion de la 23e édition de notre parcours d'artistes, près de 220 artistes, répartis dans plus de 25 lieux d'exposition, vous auront permis de découvrir leur univers emprunt de créativité, de poésie et d'originalité.
De la Sculpture à la Photographie, en passant par la Gravure, la Bande Dessinée, la Céramique, la Peinture, le Dessin…mais aussi de l'artisanat, chaque visiteur, passionné ou simple curieux, aura pu découvrir des œuvres en adéquation avec ses préférences.

Une œuvre de Véro Vandegh.

Ce week-end permet également d'aller directement à la rencontre des artistes exposants dans leur atelier.

Parmi les artistes, vous avez certainement eu l'occasion de découvrir le travail réalisé par "Mr. X" au coeur du parc de la Bassée.

Une œuvre de Thibault Grégoire.

Nous remercions toutes les personnes qui ont rendu cet évènement possible (les différents services communaux, les particuliers qui ouvrent leurs portes, les Communes voisines qui mettent leur matériel à disposition,…), ainsi que les artistes qui ont partagé leur talent et une part de leur intimité.

Un travail de Mr X.

Nous vous donnons rendez-vous les 21 et 22 septembre 2019 pour de nouvelles découvertes !

A l'achat d'une nouvelle chaudière, bénéficiez de 5 ans de garantie et de 3 entretiens gratuits

ETS CUVELIER
Chauffagiste indépendant agréé
0499 287 066
067 638 333
rue Abel Roger, 1A - 7070 MIGNAULT

Dépannage
Entretien
Placement
Ramonage
Climatisation
Chauffage à air pulsé
Sanitaire

JEROME DECHIEF
ENTREPRISE HORTICOLE
WWW.HORTICULTUREDECHIEF.BE - 0477/276364
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
CRÉATION ET ENTRETIEN DE PARCS ET JARDINS
CLÔTURES ET PORTAILS - TERRASSEMENT - ABBATAGE ET ÉLAGAGE

Nous pouvons vous aider !
Vous vendez,
vous achetez votre immeuble ?
Evaluation de votre immeuble
OFFIM Services immobiliers
Grand'Place, 12
7190 ECAUSSINNES
www.offim.be
✆ 067 48 53 23

KOCH - OCKIER
LE SPECIALISTE DU PAVAGE
MATÉRIAUX DE 1ÈRE QUALITÉ
Création et exécution des travaux de pavage : terrasses, drèves, allées de garage, entrées, parkings...
Tout chantier, du plus petit au plus grand.
Nombreuses références sur www.koch-ockier.be
Contactez-nous pour un DEVIS GRATUIT
Meuleberg 2 - 8573 Tiegem
Tél : 056 /68 02 49
info@koch-ockier.be
KOCH • OCKIER

Culture

Parade de Noël

En marge du marché de Noël organisé par les Nwars Chabots, la Commune d'Ecaussinnes vous propose d'assister à une nouvelle parade de Noël. Celle-ci se déroulera ce samedi 8 décembre, dès 19h30, au départ du plateau de la gare.
La parade traversera le centre d'Ecaussinnes (Avenue de la Déportation, rues Ernest Martel, de la Haie et de la Marlière) afin de rejoindre la Grand-Place.

Présence du Père Noël, animations diverses, ambiance musicale, distribution de cougnoles et sucres d'orge dès le départ de la parade… de quoi ravir petits et grands !
Bienvenue à toutes et à tous à cette activité familiale !

(c) Thomas Lefebvre

Concert de Noël

Le dimanche 9 décembre, à partir de 15h00, se déroulera le traditionnel Concert de Noël, au sein de l'Eglise Saint-Géry de Marche.
Cette année, l'orientation musicale sera une nouvelle fois de très belle qualité avec la présence du Brass Band de Thudinie !
Composé de musiciens reconnus et passionnés, ce groupe vous proposera un programme jazz éclectique aux accents de Noël.
ATTENTION : le nombre de places étant limité, la réservation est vivement souhaitée !
Renseignements et réservations : Service Culture - 067/79.47.06
culture@ecaussinnes.be - www.ecaussinnes.be

Façades fleuries - Résultats

Lors de cet été exceptionnellement chaud et ensoleillé, le traditionnel concours de "façades fleuries" a été organisé au sein de notre beau village. Nous profitons de ce bulletin pour féliciter à nouveau les gagnants et remercier les nombreux participants pour leur imagination florale et leur bel enthousiasme !

Les 3 premiers lauréats étaient :

- Madame Marianne Crévaux - 1er prix.
- Mme Christine Mestdagh - 2e prix.
- Mme Ariane Brouckaert - 3e prix.

Concours féeries lumineuses

La période des fêtes de fin d'année est synonyme d'illuminations lumineuses dans les rues mais aussi aux alentours des habitations. Comme depuis de nombreuses années, la Commune d'Ecaussinnes organise le concours des "Féeries Lumineuses".
Si vous souhaitez y participer et remporter l'un des prix mis en jeu, n'hésitez pas à remplir le bulletin ci-dessous et à le renvoyer au Service des Fêtes **avant le 17 décembre** !
Période du concours : du lundi 17 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019.
A vos décorations !
Echevinat des Fêtes, Grand-Place 3
à 7190 Ecaussinnes - 067/79.47.06
culture@ecaussinnes.be

✂

Bulletin d'inscription

"Féeries Lumineuses" 2018

Nom:.....

.....

Prénom: .....

.....

Adresse:.....

.....

.....

Téléphone: .....

.....

Service logement

Maison des Associations, Rue d'Henripont n°1 à 7190 ECAUSSINNES
Conseillère en Logement et Enquêtrice salubrité : Silvia MARTINEZ Y VAZQUEZ
Permanences les lundis et mercredis de 9h00 à 11h30 ou sur rendez-vous au 067/64.53.18

TOUS les logements doivent respecter **« l'Arrêté du Gouvernement wallon du 30/08/ 2007 déterminant les critères minimaux de salubrité, les critères de surpeuplement et portant les définitions visées à l'article 1er, 19° à 22°bis, du Code wallon du Logement ».**

Bien que tous les éléments de l'Arrêté sont IMPORTANTS, voici une « petite piqûre de rappel » pour certain d'entre eux.

I. SECURITE

Art. 8. Les critères minimaux concernant **la stabilité** de l'enveloppe extérieure et de la structure portante sont respectés si le logement ne présente **aucun** des manquements suivants :

1°. Défauts ou insuffisances au niveau des fondations ;

2°. Dévers ou bombements, vices de construction, lézardes ou fissures profondes, vétusté prononcée, parasites ou tout autre défaut de nature à compromettre la stabilité des ouvrages verticaux, des planchers et des charpentes ou susceptibles d'entraîner leur ruine ;

3°. Contamination importante par la mérule (Serpula lacrimans) ou par tout champignon aux effets analogues.
Le critère de stabilité des composants non structurels du logement tels que la couverture, les menuiseries, les escaliers, les cloisons et les plafonds est respecté s'il n'existe aucun défaut susceptible d'entraîner leur dislocation, leur chute ou leur effondrement.

Art. 9. Les critères minimaux liés aux **installations électriques et de gaz** sont respectés si le logement ne présente **aucun** des manquements suivants :

1°. Le propriétaire n'est pas en mesure de présenter les **attestations de conformité** en vertu des réglementations en vigueur ;

2°. Ces installations présentent un caractère manifestement ou potentiellement dangereux ;

3°. Le tableau électrique du logement et le dispositif de coupure de l'installation électrique ne sont pas accessibles en permanence à l'occupant.

Ne bricolez jamais de fusibles anciens ou automatiques qui ont « sauté » Ne remplacez jamais ce type de fusible par d'autres d'ampérage supérieur.
N'utilisez pas de « dominos » car ils sont interdits.
Ne branchez simultanément pas des appareils sur la même prise ou le même circuit qu'à concurrence de la puissance admise.
Ne débranchez jamais un appareil en tirant sur le fil car vous risqueriez de provoquer un arc électrique dans la prise, ou de réduire l'épaisseur des fils conducteurs et donc de provoquer leur surchauffe.
N'utilisez que du matériel agréé CEBEC ou CE

4°. L'installation produisant des gaz brûlés n'est pas munie d'un dispositif d'évacuation en bon état de fonctionnement et donnant accès à l'air libre ;

5°. Le dispositif de coupure de l'installation de gaz n'est pas accessible en permanence à l'occupant.

Si vous sentez une odeur de gaz, fermez toutes les vannes y compris celle du compteur à gaz et ouvrez les fenêtres. Ne touchez plus à rien (interrupteur électrique, téléphone fixe, appareil,…). Evacuez immédiatement l'immeuble et prévenez les secours.

Art. 10. Le critère minimal lié à **l'installation de chauffage** est respecté si le logement satisfait à **toutes** les conditions suivantes :

1°. Il existe un équipement permanent spécifiquement conçu (cheminée, prises électriques adaptées) soit pour permettre le placement d'un point de chauffage fixe, soit pour alimenter un point de chauffage fixe, et ce dans au moins une pièce d'habitation de jour ;

2°. L'installation de chauffage ne présente pas un caractère manifestement dangereux.

Entretenir régulièrement les cheminées et vérifier qu'elles ne soient pas obstruées par des décombres, des nids.
Si des grilles ou orifices ont été ménagés dans les portes ou les murs communiquant avec l'extérieur, il ne faut jamais les boucher, même pour éviter des courants d'air car ils permettent le renouvellement indispensable de l'air dans la pièce.
Faites entretenir et contrôler régulièrement vos appareils par des profession-

nels
Ne branchez jamais l'évacuation d'un appareil au gaz sur une gaine de ventilation ou une cheminée déjà utilisée pour une hotte de cuisine, un feu ouvert, un appareil au mazout, ou par plus de 2 autres appareils au gaz. N'utilisez pas le téflon pour vos montages, c'est interdit.

Art. 11. Les critères minimaux liés à **la circulation au niveau des sols et des escaliers** sont respectés si le logement satisfait à **toutes** les conditions suivantes :

1°. Il n'existe pas de déformations et d'instabilité des sols et planchers, susceptibles de provoquer des chutes ;

2°. La hauteur libre des baies de passage et échappée de l'escalier est de 1,80 m minimum et leur largeur minimale de 0,60 m (on décompte l'épaisseur des rampes) y compris dans les escaliers ;

3°. Les escaliers donnant accès aux pièces d'habitation sont fixes et stables. Ils présentent les caractéristiques suivantes :

- les marches sont horizontales et régulières ; leur hauteur (H) et leur giron (G) sont réguliers sur l'étendue de l'escalier et satisfont aux conditions suivantes : 16 cm ≤ H ≤ 22 cm et G > 0,7H ;

- ils comportent une main courante rigide et un garde-corps en cas de risque de chute latérale

4°. Toute baie d'étage munie d'un système ouvrant dont le seuil se situe à moins de 80 cm du plancher et toute surface de plancher accessible située à plus d'un mètre du niveau du sol sont munies d'un garde-corps d'une hauteur minimale de 80 cm et dont les ouvertures ou les écarts entre éléments ne peuvent excéder 10 cm.

II. ETANCHÉITÉ ET VENTILATION

Art. 13. étanchéité : le logement ne peut présenter **aucun** des manquements suivants :

1°. Infiltrations résultant de défauts qui compromettent l'étanchéité à l'eau de la toiture, des murs ou des menuiseries extérieures ;

2°. Humidité ascensionnelle dans les murs ou les planchers ;

3°. Forte condensation due aux caractéristiques techniques des diverses parois extérieures ou à l'absence ou la déficience des dispositifs permettant d'assurer la ventilation de la pièce.

Art. 14. ventilation : toute pièce d'habitation et tout local sanitaire **doivent** disposer soit d'une ventilation forcée, soit d'une ouverture, d'une grille ou d'une gaine ouvrant sur l'extérieur du bâtiment, de surface de section libre en position ouverte d'au moins 70 cm² pour les WC, 140 cm² pour les cuisines, salle de bain, douche et buanderie et 0,08% de la superficie plancher pour les pièces de séjour et les chambres.

La source principale de la vapeur d'eau dans un logement, c'est vous-même ainsi que toute une série d'activités ménagères. En effet, même quand vous dormez, vous libérez à chaque respiration de la vapeur qui représente par heure 50 gr d'eau (à multiplier par nombre d'occupants ; mais s'y ajoutent les vapeurs de cuisson, celles des bains et douches, toute l'eau contenue dans les vêtements que vous avez mis à sécher, l'eau que vous n'avez pas essuyée en lavant les sols, etc…
La seule solution pour se prémunir de ces dangers est d'aérer régulièrement les locaux où vous vivez. En hiver, il faut ouvrir toutes les fenêtres au minimum 2x/jr pendant ½ heure et sans fermer les portes des pièces. Ouvrir plus longtemps en hiver ne sert à rien, que du contraire.

III. CARACTÉRISTIQUES INTRINSÈQUES DU BÂTIMENT QUI NUISENT À LA SANTÉ DES OCCUPANTS

Art.16.
§1er. Les critères minimaux en termes d'impact sur la santé des occupants sont respectés si le logement ne présente aucun des manquements suivants :

- 1°. Présence de monoxyde de carbone dans une ou plusieurs pièces ;
- 2°. Présence d'amiante dans les matériaux ;
- 3°. Présence, soit de moisissures sur plus d'un mètre carré dans une pièce d'habitation dues à des manquements tels que définis à l'article 13 (étanchéité) ; soit de moisissures, dans une ou plusieurs pièces, reconnues comme dangereuses pour la santé par l'Institut Scientifique de Santé Publique et dont la liste est énumérée par le Ministre;
- 4°. Présence de plomb dans les peintures murales ;
- 5°. Présence de radon dans une ou plusieurs pièces.

§2. Le Ministre définit les seuils à partir desquels les manquements énumérés au paragraphe 1er sont à considérer comme étant constitutifs de nuisance pour la santé des occupants.

§3. En cas d'enquête effectuée par les fonctionnaires et agents de l'administration désignés ou les agents communaux agréés par le Gouvernement, la présence de monoxyde de carbone et d'amiante est évaluée lors de l'enquête.
La présence de moisissures ou de peintures telles que visées au paragraphe 1er fait l'objet d'un prélèvement analysé par les organismes habilités par le Ministre, à la demande des enquêteurs.
La présence de radon est évaluée au terme d'une période de mesure fixée par les organismes habilités par le Ministre, à la demande des enquêteurs.

Environnement

LANCEMENT DU 2ème DEFI CITOYEN « Objectif Zéro Déchet » !

Réduire ses poubelles tout en faisant de réelles économies ? C'est possible !

Pour vous accompagner dans cette démarche, le Service environnement de la commune vous propose de participer au 2e défi citoyen « Objectif Zéro Déchet » d'Ecaussinnes qui se déroulera de janvier à juin 2019.

Un défi Zéro Déchet, c'est quoi ? Des ateliers participatifs gratuits, des conseils, des échanges, pour avancer dans une démarche proactive et amusante, sans pression ni contrainte. Pas besoin d'être un expert, pas besoin de mettre la main au portefeuille, seul compte votre intérêt. Les participants se verront offrir un kit de démarrage pour les aider dans leurs premiers pas…

A qui s'adresse le défi ? Il s'adresse à tous les ménages écaussinnois quels que soient leur âge, leur situation familiale ou professionnelle : étudiants, couples avec ou sans enfants, personnes vivant seules, familles monoparentales, tout le monde peut réduire ses déchets !

Désireux d'en savoir plus? Envie de relever le défi ?
Pour tout renseignement, contactez le Service environnement au 067/64.53.12 ou via environnement@ecaussinnes.be.
Clôture des inscriptions au défi : le 10 décembre.

Brèves du CPAS

Début janvier 2019, suite aux élections communales, un nouveau Conseil de l'Action sociale sera installé. Le Conseil sortant aura dès lors terminé sa mandature.
Je tiens à remercier du fond du cœur, au travers de ces quelques lignes, l'ensemble des Conseillers de l'Action sociale qui ont travaillé pendant 6 ans, dans l'ombre et loin des projecteurs, en âme et conscience, pour le seul bénéfice des personnes de notre commune en situation de précarité.
On peut sans exagération aucune affirmer que depuis 2013, tous les Conseillers du CPAS ont agi en dehors de tout clivage politique. Il n'y avait pas de majorité et d'opposition au CPAS d'Ecaussinnes ; juste des femmes et des hommes conscient.e.s de l'importance de leur décision sur la vie d'une partie importante de la population écaussinnoise.
Merci à Nicole Maes, René Dumortier, Jacques Lefèvre, Marc Delhalle, Véronique Sgallari, Marie-Pauline Wauters, Julie Remy et Romain Deblandre-Stirman.
Je tiens également à remercier l'ensemble des agents du CPAS, et son Directeur général Ricardo Cherenti, pour leur dévouement et le sérieux de leur travail.
Je souhaite bien évidemment au nouveau Conseil et à sa Présidente mes meilleurs vœux de réussite et de collaboration fructueuse. Il n'est pas de plus belle mission que celle destinée à aider ses concitoyens en difficulté.

Severs Thierry
Président sortant du CPAS d'Ecaussinnes

L'immobilier dans votre région

phenix immobilier

ACHAT - VENTE - LOCATION

ESTIMATION GRATUITE DE VOTRE BIEN

CERTIFICAT ENERGETIQUE (PEB) OFFERT*

Rue de Restaumont 53A - 7190 Ecaussinnes
067/49 01 01 - 0498/510 978
www.phenix-immo.be

Phénix immobilier :
Votre référence en immobilier

JD Concept
julien-leysens@hotmail.be

.Gros-oeuvre .Terrassement
.Menuiserie intérieure & extérieure

.Portes .Escaliers .Parquet
.Faux plafond .Cloison .Châssis
.Bardage ext. .Chape carrelage
.Sablage .Terrasses
.Toutes maçonneries int. & ext.
.Aménagements de jardins

0476/04.07.89 7190 Ecaussinnes

Chantier Godeau sprl

www.chantiergodeau.be

Pierres naturelles - Tournage de pierres - Moellons
Pierres de bâtiments - Dallage - Travaux de voiries

Rue Camille Duray 5a - 7190 ECAUSSINNES
Tél. 067 44 30 83 - Fax 067 55 39 76
info@chantiergodeau.be

RÉOUVERTURE DE VOTRE CENTRALE DE REPASSAGE
Le lundi, mercredi et vendredi de 7h30 à 17h30

15 ANS d'expérience titres-services

EKOSERVICES BRABANT WALLON
145 B, rue de l'Avedelle
7190 Marche-lez-Ecaussinnes

N'hésitez pas à également faire appel à notre service d'aide ménagères

Profitez de nos tarifs avantageux !
Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter.

Repasse drive in

www.ekoservices.be
brabantwallon@ekoservices.be
067 64 88 80

Leader wallon & bruxellois du secteur aide-ménagères agréé titres-services

eko Services

Bal de la Présidente et des Demoiselles d'honneur du Goûter Matrimonial

Le **samedi 9 février 2019** (dans la salle de la Maison du Peuple - Avenue de la Déportation, 17) se déroulera l'élection de la nouvelle Présidente et de ses quatre Demoiselles d'honneur du 106e Goûter Matrimonial !

Est-ce votre tour d'être dans le carrosse et d'émerveiller petits et grands ?

Avez-vous un jour pensé être l'héritière de ce folklore unique en devenant l'Ambassadrice de la Cité de l'Amour et de ses Ecaussinnettes ?

Alors inscrivez-vous au Bal d'élection 2019 !

Lors de cet évènement convivial (avec animation musicale, soirée dansante, tombola, bar et petite restauration…), les candidates qui s'inscrivent à l'élection se présentent sur la scène en évoquant leurs **motivations** à rejoindre le carrosse de la Présidente.

Ensuite, les membres du jury se réunissent et chaque fille est invitée à répondre personnellement à leurs questions. N'hésitez pas à montrer toute **votre spontanéité et votre personnalité** !

La nouvelle Présidente et ses Demoiselles seront finalement proclamées devant le public et recevront de **nombreux cadeaux** !

Les candidates « Demoiselles » devront avoir au moins 16 ans le jour du Goûter Matrimonial (le 11 juin 2019) et au moins 18 ans pour les candidates « Présidentes ».

Ouverture des portes à 19h. PAF : 5€ (apéritif offert)

Bienvenue à toutes et à tous !

Renseignements :
Amis du Folklore
info@gouter-matrimonial.be
0494/81.46.27

(c) Thomas Lefebvre

darcalu 2000 s.p.r.l

John & Jacques LEFEVRE

Menuiserie - Aluminium PVC - Bois

VOTRE SPECIALISTE EN VERANDA

Rue Camille Dumy 17
7190 ECAUSSINNES
Tél: 067/44.36.19
Fax: 067/44.46.06

Portes - Châssis - portes de garages
Vitrines - Garde-corps
Vérandas - Volets - Tentes solaires
Moustiquaires

Email: darcalu2000sprl@skynet.be - www.darcalu2000sprl.be

DYNA-MOTORS

4,1 - 6,8 L/100 KM 108 - 131 G/KM (SELON NORME NEDC)

7190 Ecaussinnes
Tél. 067/ 49.11.33
Réparations mécaniques toutes marques
et vente véhicules neufs

Electricité
sprl ALLART & fils

CHAUFFE-EAU ELECTRIQUE + GROUPE HYDROPHORE
CHAUFFAGE ELECTRIQUE **DIMPLEX** : calcul et installation
DEALER ELECTRO
SIEMENS - BOSCH
CUISINES **SOLENN**

Visite salle expo + de 30 en exposition
PLAN - CALCUL - INSTALLATION

HORAIRE : le magasin est ouvert en semaine de 13h30 à 18h
Le samedi de 9h à 12h30 - Fermé le mardi

Rue Belle-Tête 88 • 7190 ECAUSSINNES
Tél. et Fax 067 442 730 • Fax 067 49 16 99

Thomas Cook

NOS BROCHURES D'ÉTÉ SONT ARRIVÉES

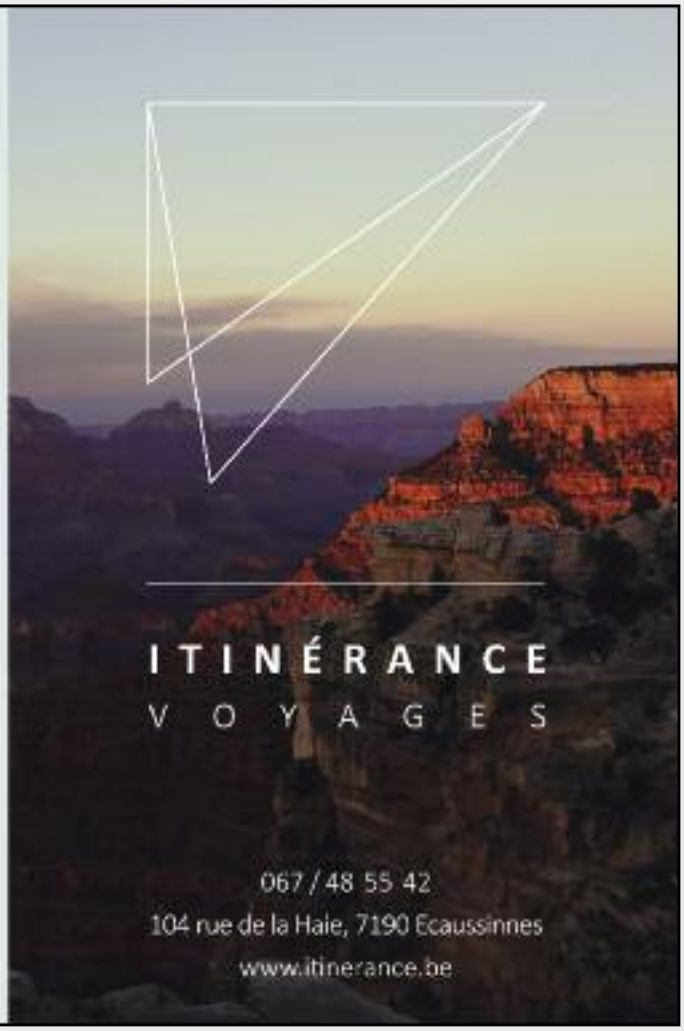

Le Conseil Communal des Enfants

Le Conseil Communal des enfants (CCE) est une véritable institution à Ecaussinnes. Beaucoup de sens y a été apporté depuis que la MJ EPIDEMIK a repris le flambeau en 2014 et l'organisation a été complètement revue.

Tout d'abord, de vraies élections ont eu lieu dans chaque école primaire de l'entité durant le mois d'octobre. Objectif : élire démocratiquement (bulletin de vote anonyme, isoloir, etc.) deux élèves de 5e et deux élèves de 6e. Logiquement, puisqu'il y a six écoles primaires à Ecaussinnes, 24 noms sont sortis des urnes. Ces enfants sont élus pour un an. Ensuite, à travers une quinzaine de séances jusqu'en juin, les enfants élus sont invités à donner leur avis sur bien des sujets, et surtout à réaliser des projets super porteurs dont les écaussinnois ont déjà pu voir les bénéfices.

Sous la responsabilité et grâce à l'animation de la MJ EPIDEMIK, de très beaux projets ont en effet été réalisés avec les quatre promotions précédentes du CCE : une capsule temporelle, un mur des libertés sur la place Cousin, un repas multiculturel, le Challenge Sportif Inter Ecoles (qui se perpétue chaque année), un parcours pour sensibiliser les écaussinnois à la condition des migrants, le bal de fin d'année des 5e et 6e primaires, les « ambassadeurs prudents » en partenariat avec l'asbl EcauSlow (les silhouettes des enfants qui sensibilisent les automobilistes à réduire leur vitesse), et j'en passe.

Chaque année, les enfants s'impliquent et travaillent en totale concertation à la réussite des projets qu'ils ont choisis ensemble de promouvoir.

Le 9 novembre dernier, le nouveau Conseil Communal des Enfants a donc pris ses fonctions en présence d'édiles communaux : Mr le Bourgmestre Xavier Dupont était là, ainsi que plusieurs de nos échevins ; Mr Fabien Palmans, Mme Areti Boscoupsios, Mr Dominique Faignart, Mr Philippe Dumortier et Mr Antoine Van Liefferinge. Il y avait aussi plus de 120 autres personnes : les parents, les grands-parents, les amis, les instituteurs et les directeurs des écoles, et même quelques curieux. Cette soirée fut très chouette, à l'image des enfants fraîchement élus : un drink, de bonnes choses à grignoter, mais surtout la présentation de chaque nouveau petit conseiller, la remise des blousons aux couleurs de la promotion et une tonne de projets mis sur la table. Clairement, le nouveau CCE a du boulot…

Cette année, nous espérons encore de grandes choses pour eux et nous ne doutons pas qu'ils y parviendront.

Quelques petits changements ont cependant été apportés à cette nouvelle promotion. Premièrement, l'équipe de la MJ EPIDEMIK a décidé d'attribuer le nom d'une personnalité qui a marqué les esprits et qui est décédée dans l'année. Cette année, nous avons choisi de mettre à l'honneur le grand physicien et cosmologue, Stephen Hawking. Ensuite, bien qu'ayant rempli sa mission avec brio, Gontran H va céder sa place de référent du CCE à Louise Beugnier, la dernière recrue (et pas des moindres) de la MJ EPIDEMIK. Le fait qu'elle en devienne la responsable n'empêchera pas le reste de l'équipe de participer et de tout mettre en œuvre pour réaliser les projets des petits conseillers.

Quoi qu'il en soit, nous leur souhaitons, pour cette année qui se termine (mais qui débute pour eux) d'avoir de grands projets pour les écaussinnois, de s'instruire et de s'enrichir de toutes les expériences qu'ils vivront avec nous et d'être de ceux qui ne baissent pas les bras devant les obstacles. Comme le disait Stephen Hawking : « je crois que les choses ne peuvent pas se rendre impossible ». Aux jeunes conseillers donc, de trouver le chemin de la réussite.

Nous souhaitons une merveilleuse année à Mattéo Apers, Emile Blairon, Kessy De Groodt, Lucie Delbecq, Samüel Derudder, Alicia Doyen, Ethan Flamme, Lou Gapasin, Arthur Goethoys, Louis Hailloux, Alexandra Hannecart, Ambre Helin, Adèle Honorez, Lily Lemaire, Ethan Mary, Elonna, Michaux, Nathan Palmans, Lucas Scannella, Charlie Schellaert, Max-Emilien Vanderbecq et à Alexia Verstaen.

En échange de ce bon, recevez **5€** de réduction pour tout achat de 60€

(excepté alcools, cigarettes, vidanges et sacs poubelles)

*valable jusqu'au 31 décembre 2018

market

Market BEL AIR
Rue Bel Air, 9A
7190 Ecaussinnes

Heures d'ouverture :
Lundi au jeudi : 8h - 20h
Vendredi : 8h - 21h
Samedi : 8h - 20h

Market LA HAIE
Rue de la Haie, 60
7190 Ecaussinnes

Heures d'ouverture :
Lundi : fermé
Mardi au Dimanche
et jours fériés : 8h - 19h30

CENTRE AUDITIF
Duray - Ceulemans

Centre auditif entièrement rénové et équipé
Dorénavant 2 AUDIOLOGISTES à votre service

37 ANS

Rodolphe DURAY ✆ 0496/81 26 35
(Gradué en Audiologie)

Roxane CEULEMANS ✆ 0496/64 68 32
(Graduée en Audiologie)

NOUVEAUX SERVICES

Appareils auditifs numériques ...
toutes les plus grandes marques :
PHONAK, RESOUND, UNITRON.

Appareils garantis 2 ans

Bouchons de protection, natation, bruit, GSM, Piles auditives longue durée

Réparations toutes marques
Devis gratuit

49 Avenue des Fougères (Bois de Courrières)
7100 La Louvière - Besonrieux
Uniquement sur rendez-vous
tous les jours de la semaine
0496 81 26 35
0496 64 68 32
http://www.duray-ceulemans.be
Parking aisé

CHR de la Haute Senne:
- ***Site St Vincent,*** Blvd Roosevelt 17 - Soignies
  067/34 84 12
- ***Site de Braine-le-Comte,*** Rue de la Station, 103
  067/55 36 61

Autres Centres : ***Manage, Maurage, Mons...***

Aides auditives en prêt 15 jours sans engagement sur prescription O.R.L.

0495 32 00 26 **WWW.DELZELLE.BE**

Editeur responsable : Xavier DUPONT, Bourgmestre - Administration communale - Ecaussinnes • Réalisation : REGIFO Edition SPRL - Fosses-la-Ville - Tél. : 071/74.01.37 — Fax : 071 / 71.15.76 - info@regifo.be